

Genève, presque champion du fonctionnariat

> **Administration publique** Le PLR veut limiter l'engagement de nouveaux employés à l'Etat

> **Sont-ils trop nombreux?** Derrière Bâle-Ville, le canton se classe deuxième au niveau suisse par rapport au nombre d'habitants

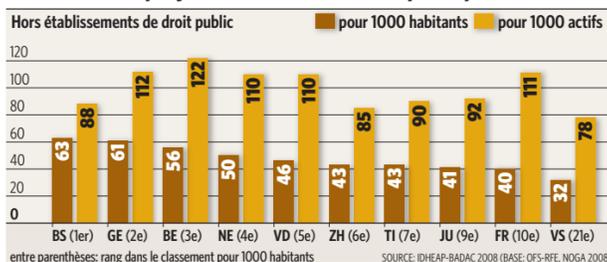
Olivier Francey

«Ces quatre dernières années, le nombre de postes au sein du petit Etat a augmenté de 8,43%, soit 1200 équivalents plein-temps.» Voilà l'un des arguments avancés par le libéral-radical Frédéric Hohl, président de la Commission des finances du Grand Conseil genevois, pour appuyer le nouveau projet de loi de son parti. Ce projet veut limiter l'engagement de nouveaux fonctionnaires dans l'objectif d'une réduction de la dette du can-

ton. Au 31 décembre 2013, cette dernière culminait à 12,8 milliards de francs. Soit 27 890 francs par habitant. Un record en Suisse. Et qui ne tient pas compte des 5,2 milliards que devra encore injecter l'Etat dans la recapitalisation de la caisse de pension de ses employés.

Si le PLR se défend de vouloir attaquer la fonction publique – aucune suppression de poste n'étant incluse dans la modification législative proposée –, les libéraux-radicaux annoncent la couleur: il faudra se satisfaire dans les

Nombre d'employés de l'administration publique



années à venir du nombre actuel d'employés de la fonction publique. Sans s'en prendre frontalement aux employés de l'Etat dans le but d'obtenir des majorités, les auteurs du projet de loi ne cachent pas leur sentiment vis-à-vis de l'administration publique. «Dans l'idéal, il faudrait réduire les pos-

«Aucun critère ne permet de déterminer l'obésité d'une administration»

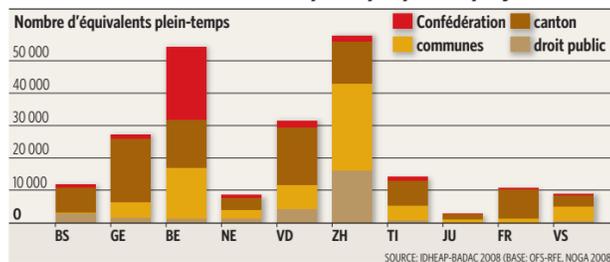
tes», susurre l'un d'eux. Si aucun critère ne permet de déterminer «l'obésité» d'une administration, selon Christophe Koller – interrogé ci-contre –, Genève se classe à la deuxième place des cantons suisses les plus richement dotés en nom-

bre de fonctionnaires par habitant.

Ce vœu de freiner la croissance des postes risque fort de n'être pas suivi. Même en comptant sur le soutien unanime du PDC et de l'UDC, le PLR n'obtiendra pas la majorité. Traditionnel défenseur de la fonction publique, le MCG a réservé un accueil glacial au projet. «Le nombre d'engagements de nouveaux enseignants ou de policiers, par exemple, doit suivre l'évolution de la courbe démographique, soutient son président, Roger Golay. Chaque suppression de poste doit être dûment réfléchie. Si nous partageons le constat d'un nombre trop élevé de fonctionnaires, nous ne toucherons pas aux employés qui accomplissent les tâches régaliennes de l'Etat.»

► **Archive: «Genève: stop à l'augmentation des fonctionnaires»: page 17**

Personnel de l'administration publique par employeur



«Une tendance à tout développer en vase clos»

> **Christophe Koller, chef de projets à l'Idheap, explique la forte densité administrative des cantons latins**

Le Temps: Vos données révèlent que le nombre d'employés de l'administration publique est plus élevé dans les cantons romands. Comment l'expliquer?

Christophe Koller: Par une sur-



représentation des domaines de l'enseignement et de la santé, historiquement plus développés dans les cantons

latins; par une part d'étrangers nettement plus élevée qu'outre-Sarine et enfin par une vision de l'Etat visant d'abord les intérêts de la population avant ceux de l'économie. Les cantons romands sont en avance sur bien des points et la taille de l'administration publique n'est que le reflet de cette volonté populaire, influencée il est vrai aussi par le modèle français, davantage centralisé.

– Quels sont les facteurs qui concourent à augmenter ce ratio?

– Pour les centres, la présence d'un aéroport international comme pour Bâle-Ville, Genève et Zurich. Ensuite, la présence des étrangers et des frontaliers, davantage présents dans ces cantons. Toutes les activités frontalières, le plus souvent liées à un développement industriel spécifique à haute valeur ajoutée – chimie, horlogerie, micromécanique, appareils médicaux –, concourent au développement du système étatique.

– A Genève, les critiques sont récurrentes quant au poids en personnel de l'Etat, jugé «obèse». Existe-t-il un ou plusieurs critères qui permettent de distinguer un Etat svelte d'un autre en surpoids?

– Non, en Suisse, certains cantons peuvent se permettre d'avoir des «Etats sveltes» car ils peuvent profiter des infrastructures des autres. D'autres apparaissent obèses car ils ont tout développé eux-mêmes sans chercher à collaborer ou à trouver les meilleures pratiques. Ici, Genève est atypique car très excentré sur la carte de la Suisse, isolé et replié sur lui-même. Cela s'explique aussi par le niveau

de richesse, très élevé à Genève, comme pour Bâle-Ville, où l'on s' imagine tout pouvoir développer en vase clos ou s'inspirant de modèles inadéquats.

– Par exemple?

– Les problèmes des Transports publics genevois auraient pu être évités en prenant exemple sur d'autres cantons ou villes suisses possédant des systèmes performants et pas forcément plus chers, plutôt que d'aller chercher des spécialistes ou des modèles à l'étranger. Mais pour cela, il faut au moins comprendre l'allemand et être capable de traverser la frontière cantonale.

– Classé sixième, le canton de Zurich apparaît comme une anomalie par rapport à Genève. N'est-ce pas là un argument de poids pour ceux qui jugent la fonction publique genevoise trop cossue en termes de nombre de collaborateurs?

– Le canton de Zurich n'est pas un canton frontière et il a entamé des réformes profondes de son administration cantonale depuis le début des années 90. Il importe de la main-d'œuvre meilleur marché d'autres cantons pour répondre à la demande. Ce n'est pas forcément un bon exemple. Genève souffre d'un manque de collaboration intercantonale et d'écoute, mais aussi d'une mauvaise allocation de certaines ressources. Il faut toutefois avouer que la politique à Genève ne concourt pas à trouver des solutions constructives avec des clivages très forts et des blocages constants. L'administration genevoise est le reflet de son système politique, lequel devrait peut-être être réformé avant celle-ci.

– En comparaison internationale, la proportion «d'agents publics» en Suisse est faible...

– Elle peut s'expliquer par un système de milice encore très développé ici. Une autre explication tient à une fonction publique en symbiose avec les milieux économiques et les partenaires sociaux. Or, si ce système, alliant les forces de l'Etat avec les intérêts de l'économie et des syndicats, a fait ses preuves, il se trouve dernièrement quelque peu remis en question. Ce qui n'est pas bon signe pour la stabilité suisse.

Propos recueillis par O. F.

Dernière publication: **C. Koller et al., «Atlas de l'Etat. Cartographie du fédéralisme», NZZ-Libro 2012. www.badac.ch**

PUBLICITÉ

LIMITED EDITION RANGE ROVER EVOQUE P212 AU-DELÀ DE LA PUISSANCE.

La série spéciale Range Rover Evoque P212 a quelque chose en plus: un surplus de puissance. Bien sûr, elle compte de nombreux atouts avec le dynamisme éprouvé de son puissant moteur diesel 2.2 litres SD4, sa boîte automatique à 9 rapports et son habitacle à l'élégance bien connue. Elle séduit également par une puissance époustouflante de 212 ch, un pack Technique exclusif avec système de navigation Premium, un hayon électronique, le Park Distance Control à l'avant et le pack sport Black Design incluant des jantes 20 pouces en alliage léger, ainsi que divers éléments de style Black Design Finish. Rendez-vous sans tarder chez votre spécialiste Land Rover pour découvrir le surplus de puissance de la Range Rover Evoque.

landrover.ch

INCLUS CHF 5'610.-
D'AVANTAGE CLIENT



Course d'essai et brochures



facebook.com/LandRoverSchweiz

Range Rover Evoque 2.2 SD4 Dynamic, 5 portes, aut., 4WD, 212 ch/156 kW, prix de vente net clients CHF 68'900.-, incluant des équipements supplémentaires d'une valeur de CHF 5'610.-, consommation mixte 6.0 l/100 km (équivalent essence 6.7 l/100 km), émissions CO₂ 159 g/km, catégorie de rendement énergétique D. Emissions CO₂ de tous les véhicules neufs proposés en Suisse 148 g/km.

Débat urgent sur l'initiative sur l'immigration

> **Conseil national** Session le 20 mars

Comme prévu, le National tiendra un débat urgent le jeudi 20 mars sur les conséquences du oui à l'initiative UDC «Contre l'immigration de masse». Le bureau du National a accepté jeudi l'urgence pour quatre interpellations issues des rangs de l'UDC, du PS, des Verts et du PDC, ont indiqué les services du parlement. Les partis veulent des explications sur plusieurs points, comme la mise sur pied d'un groupe d'experts au lieu d'un groupe de travail, le calendrier des échanges avec l'UE ou le processus

avec la Croatie. Il n'y aura, en revanche, pas de débat urgent sur le 9 février au Conseil des Etats. Le bureau de la Chambre des cantons n'a pas accordé l'urgence à l'interpellation de l'indépendant schaffousois Thomas Minder.

Par ailleurs, les députés mèneront mercredi un débat d'actualité demandé par 75 membres du National sur les achats informatiques des départements. Le Seco a été secoué récemment par une affaire de corruption, un cas qui s'ajoutait à plusieurs précédents. **ATS**